

MOTION DE SOUTIEN AUX SITES MILITAIRES SUR LE TERRITOIRE DE LA PROVINCE DE LIÈGE

Lors de la dernière restructuration des Forces Armées belges, la province de Liège avait payé un lourd tribut notamment si l'on tient compte des fermetures des sites militaires de Bierset, d'Ans et de Saive. Les conséquences furent importantes à bien des niveaux puisque près de 2.000 militaires et leur famille durent quitter la région liégeoise ce qui eut un effet sur le commerce local et sur l'emploi indirect.

À la veille d'une nouvelle réduction des effectifs qui s'annonce particulièrement dure, aux dires de certains, le Conseil provincial de Liège souhaite exprimer, par le biais de cette motion, ses vives inquiétudes quant au sort réservé aux unités militaires encore stationnées sur son territoire : le bataillon du 4^e génie à Amay, l'arsenal de Rocourt, l'Institut royal militaire d'Éducation physique d'Eupen, le camp d'Elsenborn et le Commandement militaire de Saint-Laurent sans oublier le bataillon du 12^e/13^e de Ligne à Spa, dernière unité de combat située en province de Liège.

Pour rappel, ce bataillon d'infanterie légère est fort de plus de 500 hommes et femmes. Constituée de jeunes soldats enthousiastes et motivés, cette unité a récemment été rééquipée en matériel performant et moderne.

Par ailleurs, cette unité est remarquablement intégrée dans sa région. Ainsi, 80% de son personnel provient de la province de Liège. Incontestablement, elle joue un rôle socio-économique important dans sa ville de garnison et dans les communes limitrophes dont elle constitue l'entreprise la plus importante. Une étude menée par l'Université de Liège signale d'ailleurs qu'elle y génère près de 120 emplois indirects.

En raison de son emplacement géographique idéal et à l'excellent esprit qui l'anime, ce bataillon est considéré comme l'une des unités les plus performantes de l'Armée Belge en termes de fidélisation de son personnel. De plus, le brassage social qui y règne constitue un facteur encourageant dans ce que l'on appelle aujourd'hui le « vivre ensemble ».

Son intervention récente, à la fois rapide et efficace, lors de la protection d'installations à Liège, Huy et Verviers démontre à suffisance que ce type d'unité a pleinement sa place au sein de la province de Liège. La nouvelle répartition géographique des unités de combat devrait tenir compte de ces éléments objectifs.

Enfin, n'est-on pas en droit de s'interroger sur une armée où les unités opérationnelles constituent une minorité des effectifs et où les ensembles administratifs sont nombreux ? Indéniablement, d'autres pistes d'économies sont envisageables, et peut-être souhaitables, avant de sacrifier le cœur même de ce qui fait nos Forces Armées.

Considérant ce qui précède, le Conseil provincial de Liège suggère aux autorités fédérales que tout soit mis en œuvre pour maintenir les différents sites militaires qui sont encore localisés en province de Liège ainsi que leurs effectifs.

En remettant cette motion au Premier Ministre Charles Michel, au Vice-Premier Ministre Didier Reynders, au Ministre de la Défense Steven Vandeput, au Ministre du Budget Hervé Jamar et au Ministre des Pensions Daniel Bacquelaine ainsi qu'aux Députés fédéraux de la province de Liège, le Conseil provincial de Liège témoigne de sa volonté de sauvegarder les unités militaires existantes sur son territoire et espère que les remarques formulées seront entendues.

Pour le Conseil provincial,

Marianne LONHAY
Directrice générale provinciale

Claude KLENKENBERG
Président du Conseil provincial

ADOPTÉ

en séance publique de ce jour

Liège, le 26 -03- 2015

La Directrice générale provinciale, Le Président,

